

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces actions. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

NEXT EDGE CAPITAL CORP.

Modification n° 2 datée du 9 janvier 2025 modifiant le prospectus simplifié daté du 26 avril 2024, tel qu'il a été modifié par la modification n° 1 datée du 9 décembre 2024

de

CMP NEXT EDGE RESOURCE CORP.
(anciennement, « Dundee Global Fund Corporation »)

(la « Société »)

Actions de série A, actions de série D et actions de série F de CMP Next Edge Resource Class (anciennement, « Catégorie de ressources Dundee »)

(le « Fonds »)

La présente modification n° 2 datée du 9 janvier 2025 du prospectus simplifié daté du 26 avril 2024, tel qu'il a été modifié par la modification n° 1 datée du 9 décembre 2024 (le « **prospectus** »), visant le placement d'actions du Fonds fournit des renseignements supplémentaires sur le Fonds, et le prospectus doit être lu en tenant compte de ces renseignements. Les termes clés ont le sens qui leur est donné dans le prospectus, sauf si un autre sens leur est expressément donné dans la présente modification n° 2.

Les modifications suivantes sont apportées au prospectus :

1. Le 30 décembre 2024, Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« **GCIC** ») a procédé à la vente de ses activités de gestion de fonds, y compris la vente de toutes les actions émises et en circulation de Dundee Global Fund Corporation à CMP Next Edge Holding Trust et à la cession à Next Edge Capital Corp. (le « **gestionnaire** » ou « **Next Edge** ») de la convention de gestion aux termes de laquelle GCIC agissait à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et de gestionnaire de portefeuille du Fonds. Dans le cadre de cette opération, la dénomination de la Société a été remplacée par « CMP Next Edge Resource Corp. », et celle du Fonds, par « CMP Next Edge Resource Class » conformément aux statuts de modification datés du 9 janvier 2025. En outre, le gestionnaire a retenu les services de Gestion de patrimoine Palos Inc. à titre de sous-conseiller conformément à une convention de sous-conseils datée du 26 novembre 2024 (la « **convention de sous-conseils** »).

Par conséquent, dans le prospectus, toutes les mentions de la « Société » désignent « CMP Next Edge Resource Corp. », toutes les mentions du « Fonds » désignent « CMP Next Edge Resource Class » et toutes les mentions de « GCIC » ou du « gestionnaire » désignent « Next Edge ».

2. Les premier et deuxième paragraphes de la rubrique « Responsabilité de l'administration du Fonds – Le gestionnaire » sont supprimés intégralement et remplacés par ce qui suit :

« Le gestionnaire du Fonds est Next Edge Capital Corp., société constituée sous le régime des lois du Canada. Son siège social est situé au 18 King Street East, bureau 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4. Le numéro sans frais du gestionnaire est le 1-877-860-1080, son adresse courriel est info@nextedgcapital.com, et celle de son site Web, www.nextedgcapital.com.

Le gestionnaire est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille en Ontario et en Alberta, de courtier sur le marché dispensé dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, et à titre de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. »

3. L'information présentée à la rubrique « Responsabilité de l'administration du Fonds – Hauts dirigeants et administrateurs du gestionnaire » est supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

Le nom, le lieu de résidence et la fonction principale de chacun des hauts dirigeants et des administrateurs de Next Edge au cours des cinq dernières années sont les suivants :

Nom et municipalité de résidence	Fonction(s) ou poste(s) actuellement occupé(s) au sein de Next Edge
Robert H. Anton Oakville (Ontario)	Chef de la direction en poste, directeur général, président et administrateur de Next Edge
David A. Scobie Toronto (Ontario)	Personne désignée responsable, directeur général, chef de l'exploitation et administrateur de Next Edge
Michael Lawrence Guy Georgetown (Ontario)	Chef de la conformité et directeur général

4. L'information présentée à la rubrique « Responsabilité de l'administration du Fonds – Hauts dirigeants et administrateurs de la Société » est supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

Les personnes suivantes sont les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société :

Nom et municipalité de résidence	Poste occupé auprès de la Société	Occupation principale
Mark Goodman Toronto (Ontario)	Chef de la direction, président et administrateur	Dirigeant au sein du secteur minier
Michael Lawrence Guy Georgetown (Ontario)	Chef des finances, secrétaire et administrateur	Chef de la conformité et directeur général du gestionnaire

5. L'information présentée à la rubrique « Responsabilité de l'administration du Fonds – Gestionnaire de portefeuille » est supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

« Le gestionnaire est le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « **gestionnaire de portefeuille** »). Ce dernier est responsable de la gestion du portefeuille et des services de conseil du Fonds. Les décisions d'investissement sont fondées sur des recherches sur les facteurs fondamentaux et des analyses quantitatives. Celles prises par l'équipe de gestion de portefeuille du gestionnaire de portefeuille ne sont pas soumises à la surveillance, à l'approbation ni à la ratification d'un comité.

Le tableau suivant présente les principaux responsables de la gestion quotidienne du Fonds :

<u>Nom</u>	<u>Titre</u>
Eden Rahim	Gestionnaire de portefeuille

Eden Rahim est le gestionnaire de portefeuille du Fonds ainsi que de Next Edge Biotech and Life Sciences Opportunities Fund et de Veritas Next Edge Premium Yield Fund. Il possède une vaste expérience, qu'il a notamment acquise au cours d'une carrière de plus de 25 ans à titre de

gestionnaire de portefeuille, de gestionnaire de fonds de couverture, de stratège en matière d'options, ainsi que d'analyste spécialisé en instruments dérivés et dans le secteur des biotechnologies.

M. Rahim affiche un bilan situé dans le premier quartile à titre de gestionnaire de portefeuille, avec une croissance cinq étoiles sur cinq ans pour des actifs de plus de un milliard de dollars au cours de quatre mandats au sein de RBC Gestion mondiale d'actifs. De plus, il a généré un rendement annuel composé de 26 % dans le cadre d'un mandat dans le secteur des biotechnologies de 1995 à 2003. M. Rahim a également supervisé 14 FNB d'options d'achat couvertes (avec des actifs sous gestion de plus de 0,7 milliard de dollars) au Canada, aux États-Unis et en Australie lorsqu'il œuvrait au sein de Horizons Exchange Traded Funds.

M. Rahim est souvent invité à discuter du secteur de la biotechnologie sur Bloomberg TV et BNN. Il est également auteur de nombreux articles publiés aux États-Unis et au Canada et collaborateur pour de nombreuses sources d'information du secteur aux États-Unis et au Canada. Il s'exprime également à l'occasion de nombreuses conférences du secteur de la santé.

Le gestionnaire a également le pouvoir de retenir les services d'autres sociétés pour qu'elles agissent à titre de conseillers en placement, de gestionnaires de portefeuille et de sous-conseillers du Fonds. Ainsi, le gestionnaire a retenu les services de Gestion de patrimoine Palos Inc. à titre de sous-conseiller.

Gestion de patrimoine Palos Inc.

Le gestionnaire a conclu avec Gestion de patrimoine Palos Inc. (« **Palos** ») une convention de sous-conseils datée du 26 novembre 2024 (la « **convention de sous-conseils** »). Les bureaux de Palos sont situés à Montréal, au Québec.

En qualité de sous-conseiller en valeurs du Fonds, Palos gèrera les actifs détenus par le Fonds conformément à ses objectifs de placement et à ses stratégies de placement et sous réserve des restrictions en matière de placement applicables. Palos n'a aucun lien de dépendance avec le gestionnaire et le Fonds.

Les principales modalités de la convention de sous-conseils sont les suivantes :

- la convention de sous-conseils peut être résiliée pour différents motifs, notamment si le gestionnaire ou Palos néglige de renouveler les inscriptions exigées et de maintenir les compétences nécessaires pour l'exécution de la convention, ou si le gestionnaire ou Palos manque régulièrement à ses obligations et ses fonctions prévues dans la convention;
- la convention de sous-conseils peut être résiliée d'un commun accord entre le gestionnaire et Palos.

Les employés de Palos suivants ont comme tâche principale de fournir au gestionnaire des services de sous-conseils qui l'aideront à faire ses choix en matière de placement relativement au Fonds.

Nom	Fonctions au seins de Palos
Charles Marleau	Chef des investissements et gestionnaire de portefeuille
William Mitchell	Gestionnaire de portefeuille
Steven Pavao	Gestionnaire de portefeuille adjoint

Charles Marleau, CIM^{MD}

Charles Marleau est cofondateur et administrateur de Palos, où il occupe le poste de chef des investissements depuis 2021. Auparavant, il a été président et chef de la direction de Palos de 2001 à 2021. M. Marleau dirige la gestion du Fonds de revenu Palos S.E.C. et du Fonds de revenu actions Palos, en plus d'assurer la supervision des autres fonds de Palos. Titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université McGill, M. Marleau porte le titre de gestionnaire de placements agréé (CIM^{MD}). Il est un gestionnaire de portefeuille chevronné doté d'une vaste expertise en analyse macroéconomique et en stratégie de marché. Son apport aux réunions hebdomadaires du comité des investissements de Palos est un élément charnière des processus de recherche et de gestion des risques de la société. M. Marleau a siégé au conseil de sociétés privées et publiques et occupé divers postes, dont ceux de trésorier honoraire et de membre du conseil d'administration d'une grande école privée canadienne. De plus, il a siégé au comité d'examen indépendant de multiples fonds.

William Mitchell

William Mitchell met au service de Palos plus de 25 ans d'expérience professionnelle en négociation de titres. Après avoir obtenu son diplôme de l'Université Concordia, il a mené une brillante carrière à la Financière Banque Nationale, où il a passé plus de 12 ans comme spécialiste des actions à la Bourse de Montréal, et à Valeurs mobilières Desjardins, où il a géré des portefeuilles d'actions canadiennes et américaines exclusifs pendant 10 ans. Au cours de sa carrière, M. Mitchell a développé une compréhension approfondie des marchés financiers, et plus particulièrement de l'analyse technique, de la couverture des risques et des stratégies d'options. Son approche disciplinée mise sur la patience, la protection du capital et l'humilité, des principes qu'il considère comme essentiels à la réussite à long terme.

Steven Pavao

Fort de plus de cinq ans d'expérience dans le secteur de la gestion de patrimoine, Steven Pavao est gestionnaire de portefeuille adjoint au sein de Palos et il porte le titre de CFA. Il a entrepris sa carrière au sein de RBC en tant que conseiller en placement responsable d'un éventail d'activités de gestion de portefeuille, principalement en ce qui a trait à la répartition d'actifs et à la recherche sur les titres de participation. M. Pavao est titulaire d'un baccalauréat en finance avec mineure en entrepreneuriat de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia. Au sein de Palos, il se concentre sur la gestion de portefeuille et les stratégies de placement et aide les clients à atteindre leurs objectifs financiers grâce à des approches personnalisées axées sur l'intégrité, la transparence et la valeur à long terme. »

6. Le premier paragraphe de la rubrique « Responsabilité de l'administration du Fonds – Comité d'examen indépendant » est supprimé intégralement et remplacé par ce qui suit :

« Conformément aux exigences du *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-107** »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant, composé de trois membres (le « **CEI** »), pour qu'il s'occupe des questions qui relèvent de ce comité, telles qu'elles sont énoncées dans le Règlement 81-107. Les membres actuels du CEI sont Anthony Cox (président), Patricia Dunwoody et Michael Neylan. Ils siègent également au comité d'examen indépendant des autres fonds d'investissement gérés par Next Edge. Chacun est « indépendant », au sens du Règlement 81-107, de la Société et du gestionnaire. »

7. Le deuxième paragraphe de la rubrique « Frais – Frais payables par le Fonds – Frais d'exploitation » est supprimé intégralement et remplacé par ce qui suit :

« Le Fonds paie également une part proportionnelle de la rémunération totale versée au CEI chaque année et rembourse aux membres du CEI les frais qu'ils ont engagés dans le cadre de leur fonction en tant que membres du CEI, tel qu'il est décrit ci-dessus. »

8. L'information présentée à la rubrique « Conflits d'intérêts » est supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

« Principaux porteurs de titres »

En date du présent prospectus simplifié, CMP Next Edge Holding Trust, fiducie régie par les lois de l'Ontario au profit des actionnaires, était propriétaire inscrit et propriétaire véritable des 10 actions ordinaires de la Société, soit de la totalité des titres avec droits de vote en circulation. »

9. L'information présentée à la rubrique « Gouvernance du Fonds – Rémunération des administrateurs et des dirigeants » est supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

« Aucune rémunération, aucuns frais ni aucun remboursement de dépenses ne seront versés par le Fonds aux administrateurs ou aux dirigeants du gestionnaire.

À la date des présentes, le président du CEI touche une rétribution annuelle de 12 000 \$ et les autres membres du CEI touchent une rétribution annuelle de 9 000 \$, en plus de se voir rembourser leurs dépenses, et l'ensemble de ces frais et dépenses du CEI seront réglés au pro rata par le Fonds et les autres fonds gérés par le gestionnaire, selon le temps consacré aux activités de chacun des fonds. »

10. La première phrase de la rubrique « Dans quoi le Fonds investit-il? – Stratégie de placement » est supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

« Le gestionnaire investira surtout dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources, dont de petites sociétés, des sociétés intermédiaires ainsi que des sociétés à moyenne et à grande capitalisations. Le gestionnaire pourrait également investir dans des sociétés privées canadiennes du secteur des ressources triées sur le volet. »

11. Tous les renvois dans le prospectus au site Web, à l'adresse courriel et au numéro de téléphone à utiliser pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le Fonds, la Société et le gestionnaire, y compris le site Web désigné du Fonds, sont remplacés respectivement par www.nextedgecapital.com, info@nextedgecapital.com et 1-877-860-1080. L'établissement principal du gestionnaire est situé au 18 King Street East, bureau 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Quels sont vos droits?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DE CMP NEXT EDGE RESOURCE CLASS
ET DE SON GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR**

Le 9 janvier 2025

La présente modification n° 2 datée du 9 janvier 2025 et le prospectus simplifié daté du 26 avril 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 9 décembre 2024, et les documents qui y sont intégrés par renvoi révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

AU NOM DE CMP NEXT EDGE RESOURCE CORP.

(signé) « Mark Goodman »

Mark Goodman
Chef de la direction

(signé) « Michael Lawrence Guy »

Michael Lawrence Guy
Chef des finances

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE CMP NEXT EDGE RESOURCE CORP.**

(signé) « Michael Lawrence Guy »

Michael Lawrence Guy
Administrateur

**AU NOM DE NEXT EDGE CAPITAL CORP.,
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DE
CMP NEXT EDGE RESOURCE CLASS**

(signé) « Robert H. Anton »

Robert H. Anton
Chef de la direction

(signé) « David A. Scobie »

David A. Scobie
Chef de l'exploitation
(agissant en qualité de chef des finances)

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NEXT EDGE CAPITAL CORP.,
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR**

(signé) « David A. Scobie »

David A. Scobie
Administrateur